

3. Cadre biologique

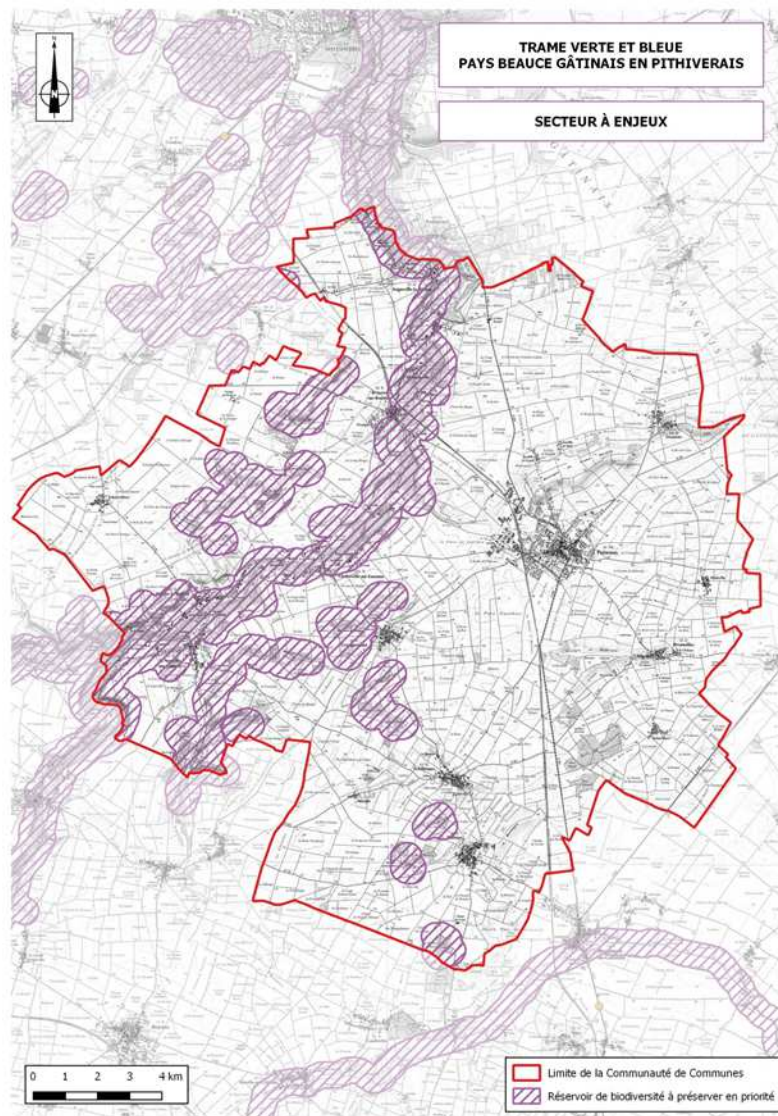
Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission



4. Risques majeurs

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission

Atouts

- Un PPRi avec 4 classes / règlement. Très peu de bâtiments en zone inondable.
- Une étude spécifique inondation par ruissellement sur Puisseaux.

Faiblesses

- Des zones inondées en 2016 ne figurant pas au PPRi.
- L'étude ruissellement à Puisseaux : des propositions d'un coût inenvisageable (hors bassins tampons en aval des zones agricoles).
- Un site SEVESO seuil bas (coop) à Puisseaux.
- Boësses : présence de cavités souterraines .

Opportunités

- Un risque canalisation gaz bien identifié.
- Une nouvelle étude ruissellement sur Puisseaux qui devrait démarrer en 2017.
- Site SEVESO : des zones clairement définies.

Menaces

- La non prise en compte des zones inondées (hors zones PPRi).



4. Risques majeurs

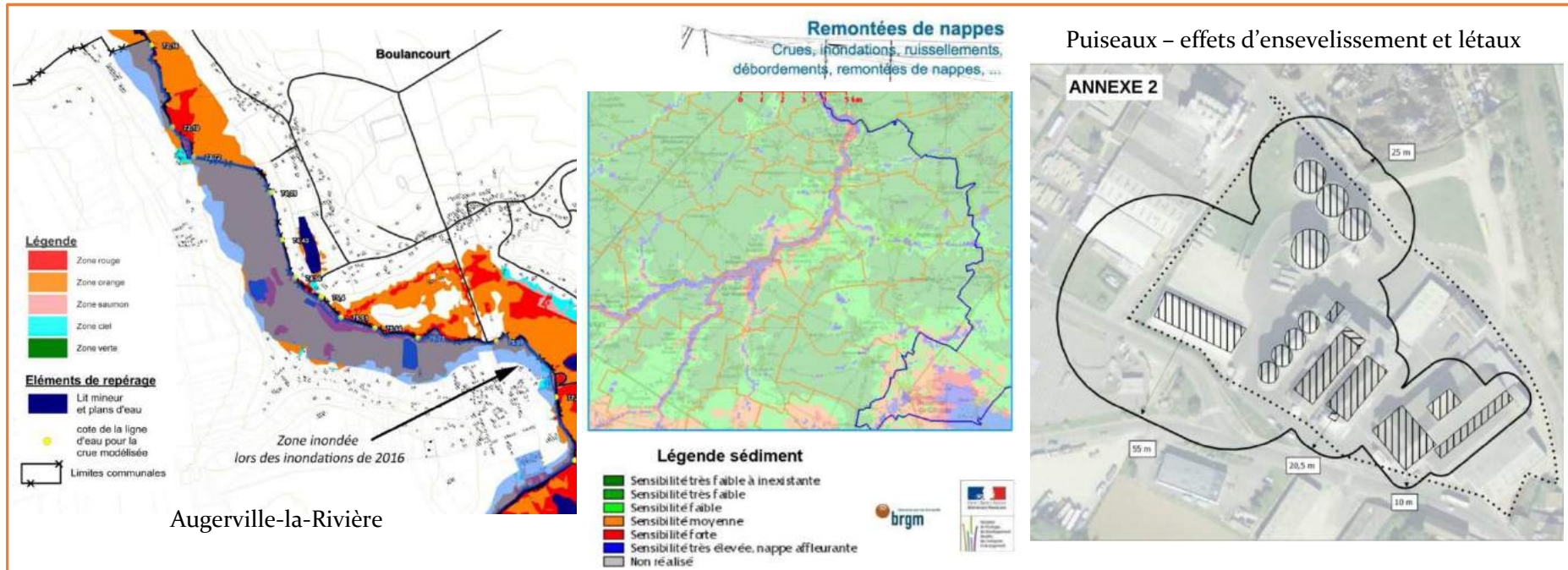
Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission



Les enjeux :

➤ La préservation des biens et des personnes :

- **Boësses** : prise en compte des cavités souterraines dans le bourg et ses abords.
- **Inondation liée au cours d'eau** : prise en compte les zones inondées en 2016 non signalées comme inondables par le PPRi.
- **Inondation par ruissellement sur Puisseaux** : prise en compte dans le cadre du PLUi.
- **Site SEVESO** : prise en compte du risque lié au site SEVESO à minima.

5. Pollutions et nuisances

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission

Atouts

- **Puiseaux** : un site pollué traité "TPC" objet d'une servitude (permet d'éviter toutes conséquences sur la santé notamment en cas de changement d'usage).
- Des sites potentiellement pollués connus (Basias)
- Des installations potentiellement source de nuisance connues (ICPE soumises à autorisation).
- Une certaine "qualité" de l'air.
- Un territoire qui émet peu de gaz à effet de serre
- Un territoire non exposé au bruit routier (au sens de la loi du 31 décembre 1992).

Faiblesses

- **Puiseaux** : de nombreux sites potentiellement pollués recensés dans la ZI , 3 sites non recensés mais connus localement.
- Des sources de nuisances non recensées (souffleries, séchoirs).
- Absence de données territorialisées sur la qualité de l'air.

Opportunités

- Des « secteurs d'information sur les sols » en cours d'élaboration par l'état (chgt d'affectation : études de sols et mesures de gestion).

Menaces

- La présence de sites pollués non identifiés (source de pollution eaux souterraines - risques sanitaires).

5. Pollutions et nuisances

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission

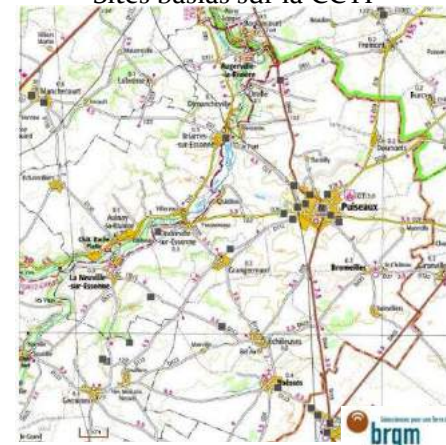
Puisseaux : site pollué traité
objet d'une servitude



Puisseaux : autre site pollué connu



Sites basias sur la CCTP



Les enjeux:

- **La préservation de la santé des personnes , la non dégradation de la qualité des eaux souterraines** : liées à la connaissance des anciens sites pollués et à des mesures de préservation.
- **L'assurance d'un cadre de vie correct** : prise en compte des nuisances (bruit, poussières, odeurs...) liées ou non à des ICPE.
- **La limitation de l'exposition des futurs habitants à la pollution de l'air** : positionnement des zones d'habitat.
- **La limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre** (formes urbaines, constructions bio climatiques, recours aux EnR) **et des mesures d'accompagnement** (adaptation au changement climatique).

6. Déchets

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une subvention du SITOMAP aux ménages pour s'équiper d'un composteur.• Une déchèterie sur le territoire également ouverte aux professionnels (convention spécifique).	<ul style="list-style-type: none">• La non collecte sélective des déchets organiques.• L'absence d'une recyclerie (développement de l'économie circulaire, création de quelques emplois).
Opportunités	Menaces

Les chiffres clefs :

- SITOMAP : couvre 11 Communautés de communes (97 communes)
- CCTP : 9.07% de la population couverte par le SITOMAP

Les enjeux :

La réduction des déchets traités par le SITOMAP (développement du compostage individuel, mesures autres).

SITOMAP : territoire et déchèteries



7. Gestion de l'eau

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

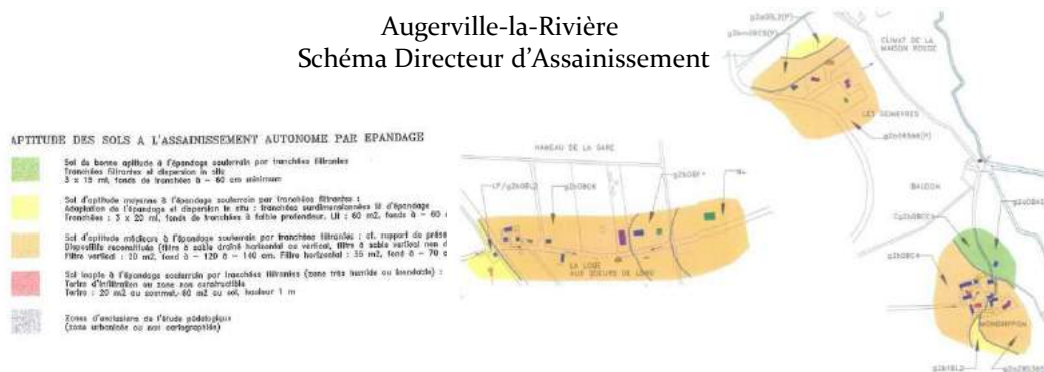
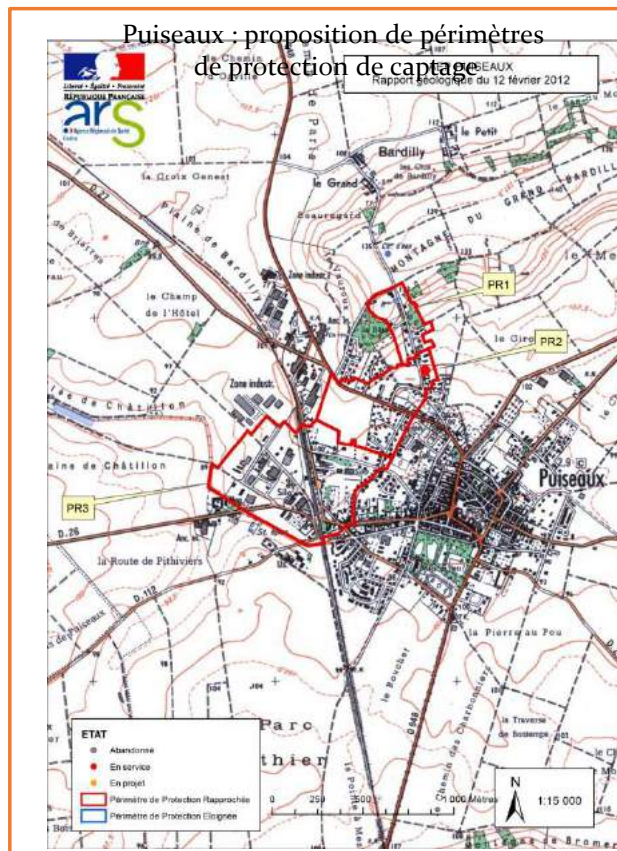
La suite de la mission

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Deux études "Bassin d'Alimentation de Captage" Aulnay -la-Rivière ,Puisseaux.• Captage de Puisseaux : une proposition de périmètres de protection qui tient compte de possibles raccordements d'autres communes.• Des STEP qui fonctionnent bien (Aulnay, BDOP), dimensionnées pour les projets actuels (BDOP, Puisseaux).	<ul style="list-style-type: none">• NO₂ : des teneurs contrastées, des teneurs en Sé non conformes sur certains forages.• Absence d'interconnexion des réseaux AEP.• STEP : deux stations où des travaux vont être réalisés (Boësses, Grangermont), deux stations en limite de capacité (Desmont, Echilleuses), une surcharge hydraulique à Puisseaux (réseau unitaire).• Des Schémas directeur d'assainissement anciens.• Assainissement autonome : beaucoup d'installations non conformes.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Un SAGE qui définit clairement des objectifs.• Un Schéma Directeur AEP qui permettra de faire un point et proposera des travaux.• Un contrat Global d'Actions Essonne amont : financement de travaux / eaux superficielles et souterraines, / assainissement autonome.• Des Schémas d'assainissement eaux pluviales financés à 80%.• Défense incendie : un règlement en cours d'élaboration plus souple.	<ul style="list-style-type: none">• Risque de mises au norme aléatoires des assainissement autonomes.• L'augmentation des rejets eaux pluviales sans amélioration de leur qualité.

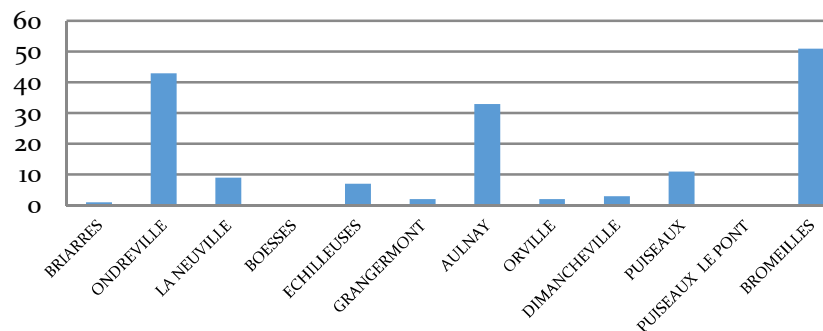
Les chiffres clefs :

Diagnostiques d'assainissement autonomes

- 16.77% des habitations vérifiées ne disposent pas d'installation d'assainissement individuel.
- 14.2% des installations vérifiées non conformes présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement.



Nombre d'habitations non dotées d'installation d'assainissement individuel



Les enjeux:

➤ La prise en compte du SAGE s'impose au PLUi :
« l'ouverture à l'urbanisation devra tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau, de la capacité des stations d'épuration et de leur bon fonctionnement, de la gestion des eaux de ruissellement. »

Le PLUi devra :

- assurer la protection des zones humides,
- assurer la prévention et la gestion des risques de ruissellement et d'inondation,
- prendre en compte les études BAC.

➤ L'amélioration ou la non détérioration de la qualité des eaux de surfaces et souterraines .

Peut se traduire par :

- des études liées aux Schémas d'Assainissement Pluvial communaux qui pourront être déclinées au niveau du PLUi (emplacements réservés) ,
- un rôle actif de la CCTP pour subventionner les mises aux normes des points noirs en termes d'assainissement autonome par le biais des subventions du Contrat Global Essonne amont.

8. Energies renouvelables

Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

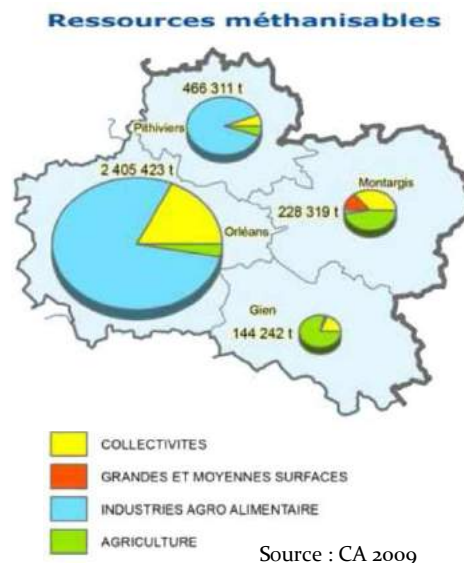
Remarques

La suite de la mission

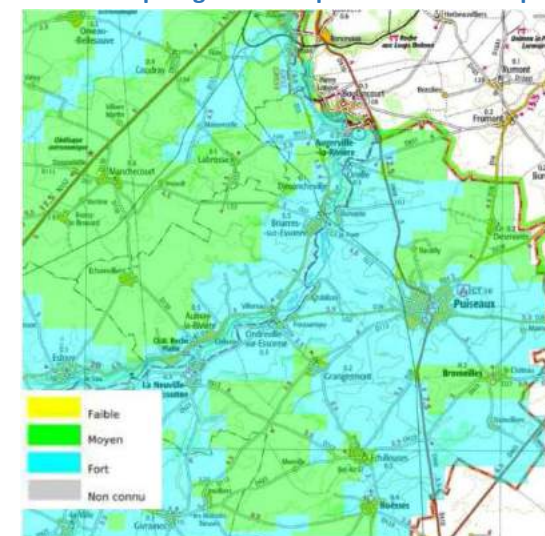
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire producteur de paille (biomasse énergétique). • Des caractéristiques géothermiques favorables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un très faible nombre d'installations d'EnR • CCTP un secteur très limité sans contraintes / éolien.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'existence d'une structure Imagin'Ere liée à la SICAP qui peut développer des projets participatifs. 	

Les enjeux :

EnR = diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre.
 Elles peuvent se développer au niveau de projets conséquents (champ éolien, centrale photovoltaïque au sol) et au niveau individuel.
 Quelle politique adopter ?



Caractéristiques géothermiques du meilleur aquifère



Remarques

Suite de la mission

Fin étape 1 – début étape 2

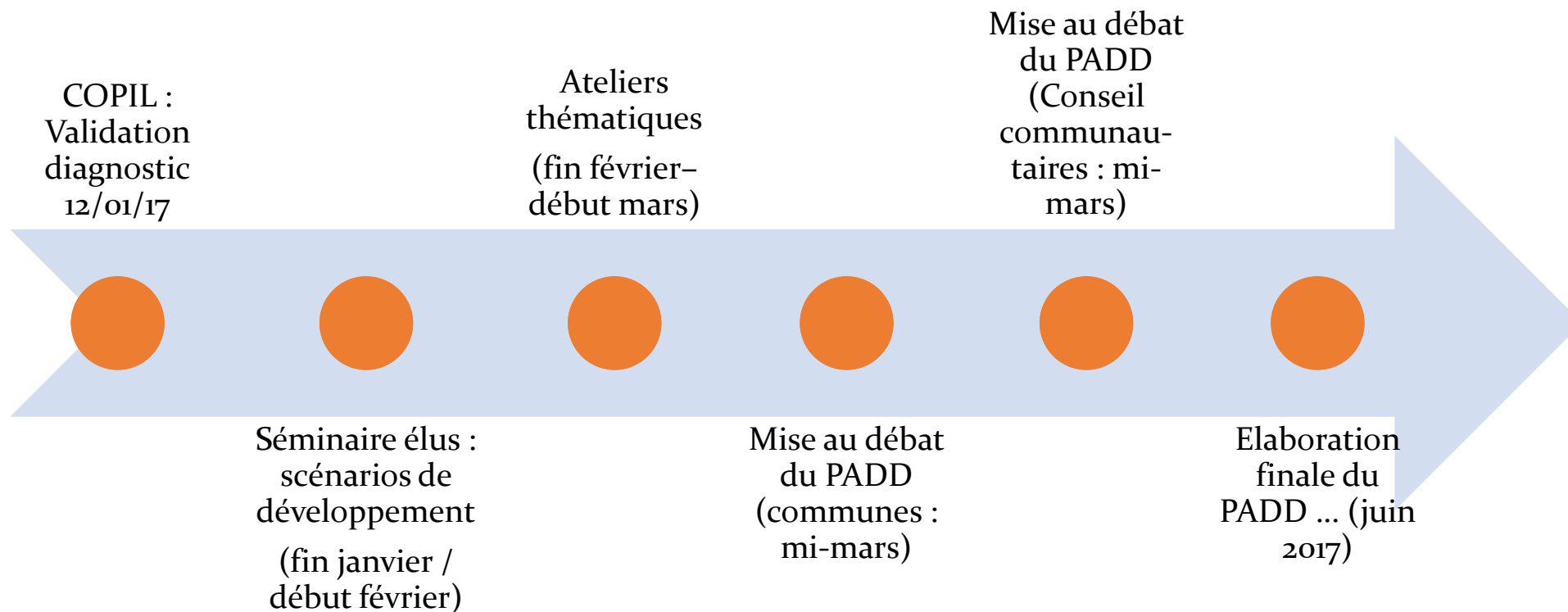
Introduction

Diagnostic territorial

Etat initial de l'environnement

Remarques

La suite de la mission



Merci de votre attention !